

APPEL DE LYON

et

Recommandations des Dixièmes Entretiens de la Francophonie

Organisés par la Chaire Senghor de la Francophonie de Lyon les 27 et 28 mai 2010 à l'occasion de son dixième anniversaire et de celui de l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND), en présence à l'ouverture des travaux du Président Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et en clôture de l'ancien Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin, Représentant personnel du Président de la République française auprès de la Francophonie, les Dixièmes Entretiens de la Francophonie ont débattu **de la place de la Francophonie et de la langue française dans la mondialisation.**

Les quelques 400 participants qu'ils ont réunis, issus du monde politique, de la francophonie institutionnelle, de la société civile et de l'université venant de toutes les régions francophones, lancent **un appel solennel** à la Francophonie et à la France pour **une francophonie en mouvement et une langue française réhabilitée.**

De nouvelles problématiques ont surgi : la mondialisation culturelle, les chocs identitaires et religieux, le défi écologique, l'uniformisation linguistique et culturelle, l'émergence de géants économiques incontournables, l'inégalité et la crise financière mondiale.

Un monde équilibré doit être multipolaire non seulement sur les plans politique et économique, mais également sur le plan culturel, et ainsi réussir le dialogue des cultures. Les Dixièmes Entretiens mettent **en exergue** que la Francophonie, comme les autres grandes aires linguistiques, peut fortement y contribuer du fait qu'elle partage une grande langue internationale, présente sur les cinq continents.

La Francophonie du 21^{ème} siècle est donc bien plus qu'un laboratoire de la mondialisation humaniste, en raison des valeurs qu'elle promeut, des biens communs qu'elle défend. Elle se doit de promouvoir le dialogue interculturel mondialisé pour la paix et contre le repli identitaire. C'est une union géoculturelle, une puissance d'influence, forte de sa double dimension politique et de solidarité et des valeurs de son universalisme.

1 - Les Dixièmes Entretiens veulent attirer l'attention sur la langue française. C'est la grande oubliée de la francophonie institutionnelle. Pour répondre à la forte demande de français dans le monde, la formation des enseignants de français et en français ne peut être différée : c'est une question de vie ou de mort pour la Francophonie. Il faut, par ailleurs, associer la langue française aux langues maternelles dans des pédagogies convergentes.

Voulons-nous faire du français une langue morte comme le latin ou le grec ancien ? Non, naturellement.

C'est pourquoi la Francophonie doit favoriser les classes bilingues et les universités francophones multilingues pour transmettre les valeurs que véhicule la langue française : une méthode, une rigueur, un raisonnement. Des garanties seraient ainsi données aux étudiants pour leur insertion professionnelle, compte tenu qu'ils seraient plurilingues.

Dans ce but, il faut s'affranchir du discours dominant de l'action impossible, des contraintes financières absolues.

2 - La Francophonie a besoin d'ambition : l'appel de Lyon est un appel aux Etats.

Après son combat victorieux pour la diversité culturelle, la Francophonie doit prendre l'initiative pour l'adoption d'une **Convention sur la promotion et la protection des langues**. Le pluralisme linguistique est le garant du respect des identités nationales.

Les Dixièmes Entretiens remarquent qu'un modèle unique, une langue unique sont aujourd'hui dépassés du fait de l'émergence de nouvelles puissances telles la Chine, le Brésil et le Mexique.

Ces nouveaux géants bâtissent un monde pluriel. La Chine en apporte la preuve avec l'implantation rapide de ses Instituts Confucius d'enseignement du chinois et de sa culture. Il est aujourd'hui inacceptable qu'un pays impose sa pensée et sa langue. Ceux qui veulent « le tout anglais » comme instrument obligatoire d'enseignement, sont en retard d'un combat.

3 - L'appel de Lyon, c'est un appel au second moteur de la francophonie : la coopération décentralisée. Les Etats Généraux de la coopération décentralisée francophone qui se tiendront à Lyon en octobre prochain à l'invitation de l'Association internationale des Maires francophones et de l'Association internationale des Régions francophones dresseront un bilan, recenseront les besoins, mutualiseront les réponses et construiront les complémentarités avec les programmes de l'OIF et de ses Opérateurs directs.

Ensemble, Etats et collectivités décentralisées doivent relever les défis urgents comme l'enseignement du français, la constitution d'un corps de Volontaires de la Francophonie, la formation à distance des professeurs de et en français et la mise en place d'un outil francophone d'appui aux industries culturelles.

4 - L'appel de Lyon, c'est un appel à la France et à ses élites pour mettre un terme à la promotion du « tout anglais » en France et à l'abandon du français dans le monde. En France, la Francophonie est une priorité oubliée. L'élite la voit non comme une opportunité mais comme un obstacle.

Les Dixièmes Entretiens constatent qu'en dépit de la volonté exprimée en 2008 par le Président de la République et à nouveau le 20 mars dernier, à l'Elysée, lors de la Journée internationale de la Francophonie, aucune des recommandations faites n'a été suivie d'effet. Au contraire, faisant fi de l'article 2 de la Constitution française qui fait du français la langue de la République, la presse quotidienne et spécialisée se fait l'écho d'une volonté de modifier la loi Toubon pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles et universités) d'enseigner *totalemment* en langue anglaise. La charge est actuellement menée par la Conférence des Grandes Ecoles.

Il est illusoire de croire que pour conquérir une part importante dans le marché mondial de l'enseignement il suffirait de copier le modèle anglo-américain. Les bons étudiants préféreront toujours l'original à la copie.

L'anglais devenant langue seconde de notre élite, l'amènerait à penser et à agir comme les anglo-américains, une élite déconnectée encore plus du reste des Français.

La France perdrait son identité et serait à la remorque du monde dominant.

L'une des conséquences serait que l'Université française se trouverait tributaire des normes scientifiques prévalant aux Etats-Unis.

Il est grand temps de se mobiliser. N'assistons-nous pas déjà à l'émergence d'un nouveau critère de jugement dans les commissions de recrutement universitaire : « la capacité à faire cours en anglais », qui a peu à voir avec les capacités intrinsèques disciplinaires d'un futur universitaire ? N'assistons-nous pas déjà à l'obligation faite par des responsables de cycles universitaires d'imposer dans les services statutaires des enseignants des cours en anglais ? N'assistons-nous pas déjà à l'exclusion des revues scientifiques en français de la nomenclature des revues cotées dans les procédures d'évaluation menée par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou le Conseil national des universités (CNU) ?

Dans ces conditions, les Dixièmes Entretiens de la Francophonie demandent solennellement au Président de la République française que la France renforce la loi Toubon, afin d'affirmer définitivement la primauté du français sur l'anglais sur le territoire national notamment dans le monde du travail, de l'enseignement et de la recherche, pour rendre obligatoire le recours au trilinguisme et non au bilinguisme anglais/français quand la seule langue française n'est pas jugée suffisante, pour imposer l'enseignement à égalité de deux langues étrangères à tous les niveaux de l'enseignement du primaire au supérieur, pour obliger nos diplomates à s'exprimer en français dans les enceintes internationales quand le français y est langue officielle ou langue de travail. Jamais les organisations internationales n'ont eu autant de dirigeants francophones ou français, jamais on y a aussi peu travaillé en français.

5 - Les Dixièmes Entretiens recommandent :

- à l'instar de l'IHEDN en France, la création d'un Institut des Hautes Etudes francophones qui permettrait de familiariser l'élite aux défis de la mondialisation et à l'intérêt de la Francophonie tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la Communauté francophone ;
- le développement du Réseau des Chaires Senghor de la Francophonie, plateformes de formation et de recherche sur la Francophonie ;
- à l'instar de l'Union européenne la multiplication des Maisons de la Francophonie qui favorisent une meilleure connaissance du monde francophone ;
- à l'instar de l'Union européenne qui a construit l'espace Schengen, la mise en place d'un Espace francophone dont l'accès serait facilité par l'adoption d'un passeport francophone ou d'un « francopasse » qui s'impose de façon urgente ;
- à l'instar de ce qui existe en matière universitaire avec l'AUF, la fondation d'une Agence francophone de l'Education pour la coopération éducative ;
- la mise en place d'un Erasmus francophone et, dans les pays où le français n'est pas langue d'enseignement, de cursus intégrés allant de classes bilingues au primaire à des universités francophones régionales multilingues débouchant sur l'emploi ;
- le renforcement de l'espace médiatique francophone pour faire connaître la Francophonie aux populations ;
- la généralisation du programme IFADEM pour la formation des maîtres et de celui des Volontaires de la Francophonie pour impliquer la jeunesse.

6 - Au niveau financier, les Dixièmes Entretiens lancent un appel aux Etats pour accroître les moyens en faisant remarquer que la Francophonie étant internationale, par essence même, ses financements doivent l'être également. Il n'est pas sain pour une organisation internationale de dépendre autant d'un seul Etat bailleur.

Nous devons tous nous mobiliser dans ce combat pour la langue française et la Francophonie du XXIème siècle.

Osons, osons aller de l'avant, sinon demain il sera trop tard.

IFRAMOND (Université Jean Moulin Lyon 3)

Hôtel de Ville, Lyon, le 28 mai 2010